

VIE SCOLAIRE

Guénange : le retour à la semaine de 4 jours plébiscité par les parents

Lors du dernier conseil municipal, le maire, Jean Pierre La Vulée, a dévoilé les résultats de l'enquête réalisée auprès de parents d'élèves sur une possible évolution des rythmes scolaires à la rentrée prochaine.

- VU 273 FOIS
- LE 29/01/2018 À 19:01
- MIS À JOUR À 20:35



Photo HDLa municipalité

souhaite réhabiliter au plus vite l'ancien lycée. Photo RL

Sur 395 réponses reçues, 312 soit 79 % ont penché pour le retour aux quatre jours d'école avec les horaires de 8 h 15 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h. Le dossier est actuellement étudié par la commission ad hoc mais devrait aboutir à ce choix au grand dam du maire qui voit son budget amputé de 59 800 € de dotations de l'Etat alors qu'une ouverture des mercredis éducatifs le matin devra certainement être envisagée pour répondre à la demande des parents, à financer bien sûr par le budget communal.

Dans un tout autre domaine, le maire a dressé un rapide compte rendu de sa visite auprès des réfugiés (lire en page 3). L'Etat s'était engagé à faire le point avec la municipalité une fois par mois sur ce sujet. L'opposition représentée par Gérard Caillet s'est désolée de n'avoir pas été conviée à cette rencontre.

La suite des débats a ensuite été plutôt sereine. Afin d'inciter les associations à plus de responsabilités, une indemnité de 50 € sera réclamée à chaque déclenchement intempestif de l'alarme des bâtiments communaux car ceux-ci deviennent trop nombreux, entraînant à chaque fois le déplacement inutile des responsables municipaux, déclenchements facturés à la commune. Dans le même ordre d'idées, un tarif d'intervention de 60 € l'heure et par intervention sera facturé à chaque intervention des services techniques suite à dégradation ou intervention chez des particuliers. Trois demandes de subventions d'un montant total de 525 000 € vont être déposées à l'Etat pour les travaux de rénovation du lycée Joseph-Cressot qui s'élèvent à 1 436 000 €. Pour conclure, les élus ont voté la vente de l'ancien bâtiment des instituteurs de l'école Saint-Matthieu pour 250 000 €.

Partager